Commune de Seilhac

BULLETIN D'INFORMATION

Avril/Mai/Juin 2022

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2022

EDITO

MARCHER D'UN PAS ASSURÉ… DANS UN MONDE INCERTAIN !

Après un début d'année quelque peu «chahuté» une fois de plus par les remous de la crise sanitaire, nous abordons le printemps avec espérance… L'assouplissement des mesures encadrant notre quotidien laisse entrevoir une amélioration de nos activités. C'est toutefois avec précaution que je me réjouis de cette lueur d'espoir.

Les débats présidentiels occupent déjà l'essentiel de l'agenda médiatique, 2022 déterminera notre avenir collectif. J'espère que les débats seront à la hauteur des enjeux auxquels les Françaises et les Français sont confrontés. Votons les 10 et 24 avril 2022 ! Créons un avenir en faisant les choix qui nous ressemblent, pour ne pas subir mais pour agir !

Au niveau local, fin février votre conseil municipal a voté les budgets de notre commune. Comme il se doit, Georges Mazeaud, adjoint aux finances, propose dans les pages qui suivent de vous exposer tous les chiffres clés ainsi que les explications financières de la vie seilhacoise.

Certes les décisions prises ne l'ont pas été de gaieté de cœur, mais pour une quasi obligation de survie budgétaire. Ma décision, en accord ***à l'unanimité*** *avec la commission «finance-budget», et en ma qualité de maire, a été de proposer au vote du conseil municipal (****14 pour, 4 abstentions, 1 absent)*** *une augmentation de 4 % des taux d'impôts foncier bâti et foncier non bâti, ceux-ci étant les seuls permettant d'avoir un levier sur la fiscalité locale. Cette augmentation se justifie par la nécessité de trouver un équilibre financier essentiel à la gestion de notre cité. Plusieurs facteurs sont entrés en ligne de compte : le fait d'avoir perdu une partie des ressources de l'Etat (117 000 euros) depuis 2014, la compensation de la taxe d'habitation par l'Etat, dont la base de calcul reste figée à l'année 2017, ce qui fait perdre une partie de nos ressources, la perte du loyer de notre Trésorerie (10 800 euros), et bien sûr la crise sanitaire qui ne fait qu'aggraver la situation en augmentant les frais de fonctionnement et d'investissements. Pour toutes ces raisons, nous avons dû agir pour ne pas avoir un budget déséquilibré, et surtout pour que l'excédent de notre compte administratif soit supérieur au remboursement de notre capital emprunté.*

Nous recherchons toujours les meilleures solutions en tenant compte des contraintes multiples et avons en permanence le souci de trouver les équilibres possibles. De façon concomitante, nous continuons d'avancer avec prudence sur nos projets pour que la commune se développe dans la direction que nous avons choisie ensemble. ***C'est pour cette raison que nous vous sollicitons pour répondre à une enquête de proximité (document inséré en pages intérieures) pour mieux vous satisfaire.***

La protection de l'environnement est aussi au cœur de nos préoccupations et de nos engagements ; c'est pourquoi nous avons souhaité vous apporter des informations actualisées sur la collecte et le tri des déchets.

Voilà une fois de plus nos agendas bien chargés pour ce printemps que tout le monde souhaite magnifiquement ensoleillé.

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Marc GERAUDIE
Le Maire

BUDGET

>> Des finances maîtrisées dans un contexte sans visibilité...

«Pour la deuxième année consécutive, le résultat de clôture de l'ensemble de nos budgets est excédentaire, le travail paie…»

Georges MAZEAUD
Adjoint en charge de la commission des finances

Des charges contenues…

En fonctionnement, nous dégageons un excédent de 156 083€, ce résultat est la preuve d'une gestion rigoureuse et maitrisée malgré une année 2021 «chaotique». **Nous avions budgété un excédent de 160 296€**. Fort heureusement, nous avons stabilisé les dépenses et des recettes supplémentaires sont venues remédier à nos besoins d'équilibre.

Le compte administratif est à hauteur de 1 812 530€, avec une part importante de charges de personnel. Ce poste a augmenté cette année pour permettre d'organiser les services liés à la petite enfance pour cause de Covid 19. Nous avons aussi intégré une personne au sein du service administratif dans un double but : prévoir la réorganisation de ce service, du fait de départ à la retraite de deux agents, mais aussi dans le cadre de la création de la Maison France Services.

L'analyse de la charge de personnel doit se faire en tenant compte de l'atténuation des charges, ce qui ramène son

montant à 824 099€, soit 45 % du budget, ce qui est somme toute logique et correct.

Les charges à caractère général ont été contenues à 405 133€ et c'est bien sur ce poste que les plus gros efforts ont été réalisés.

Depuis 2017, suite à l'impossibilité de la mairie de Naves de nous fournir les documents comptables officiels, la trésorerie de Seilhac était dans l'impossibilité de mandater notre quote-part de remboursement de la dette du Syndicat du Cheval (Tulle-Naves-Seilhac). Nous avions, par précaution, provisionné deux années, soit 30 600€. En 2021, la trésorerie de Tulle a retrouvé les documents nécessaires, elle nous a demandé de payer les cinq annuités de retard ce que nous avons fait. **Pour ce qui est des recettes**, elles ont été partiellement conformes à nos prévisions.

Près de 500 000€ d'investissements néanmoins...
Les investissements se sont élevés à 497 174€ avec principalement l'acquisition du tracteur épareuse, la fin des travaux de l'église et une vingtaine d'autres projets que nous avions entrepris.

Ces dépenses ont été financées par le résultat excédentaire du compte administratif 2020 à hauteur de 219 996€, par des subventions et par un emprunt de 150 000€ que nous avons destiné à l'acquisition du matériel précité.

Le déficit d'investissement est de 146 998€, il est en diminution de 43 973€ par rapport à l'année précédent soit moins 30 %.

Ce résultat va dans le bon sens mais il faut arriver à éradiquer ce déficit d'investissement. Nous y travaillons depuis de nombreuses années. Mais si nous voulons maintenir nos infrastructures en état, nous sommes dans l'obligation d'investir. Le budget principal dégage une capacité d'autofinancement de 177 274€, qui est supérieure aux besoins de financements qui s'élèvent à 148 090€.

Les budgets annexes génèrent également des excédents :

- Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ☛ 6 541€ en fonctionnement et 9 985€ en investissements,
- Lotissement des Grillons ☛ 18 501€.

2022... budget serré ne veut pas dire manque d'ambition pour Seilhac !
Le budget est une prévision chiffrée des éléments constitutifs des dépenses et des recettes annuelles de notre commune. Il est élaboré à partir des besoins et en fonction des données antérieures.

Le budget principal de la commune sera de 2 322 109€ en 2022, avec 1 705 890 pour le fonctionnement et 616 619€ pour l'investissement.

En fonctionnement, nous prévoyons :
- Charges à caractère général ☛ 412 000€
- Charges de personnel ☛ 835 000€
- Charges de gestion courante ☛ 101 100€

Nous escomptons un excédent de 169 890€ nous permettant de faire face à l'annuité en capital des emprunts.

☛ *En reportant les recettes de l'année précédente, nous observons une insuffisance, de fait la commission des finances a approuvé unanimement la nécessité d'une augmentation de la recette fiscale.*

Les investissements sont prévus à hauteur de 301 621€, hors report du déficit et annuité de l'emprunt en capital. Nous avons inscrit 17 lignes de projets.

En recettes d'investissement, les demandes de subventions ont été votées et un emprunt d'équilibre, de 70 000€ est prévu pour l'acquisition de réserve foncière.

Le budget de l'ALSH est une reconduction de l'année 2021 sur 2022 avec la prise en compte d'une meilleure reconnaissance financière envers les emplois d'animations estivales.

Le budget du lotissement des Grillons va nous permettre de finaliser les travaux, pour mettre en vente les premiers lots courant 2022.

Comme vous venez de le lire, nous ne sommes pas sans projets et continuons à gérer au plus près les intérêts de notre commune.

Au revoir Fabienne... bienvenue Sophie !

Après 42 ans au service d'une collectivité territoriale, dont 17 passées à la commune de Seilhac, ***l'heure est venue d'une retraite bien méritée pour Fabienne Roume****. Nous la remercions pour l'ensemble du travail effectué et lui souhaitons de nombreuses satisfactions dans cette nouvelle aventure qui l'attend.*

Sophie Villa a été recrutée pour lui succéder *en tant qu'agent en charge de la comptabilité. Elle profite des derniers jours de présence de Fabienne pour prendre ses marques et être pleinement opérationnelle début avril. Nous lui souhaitons la bienvenue.*

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2022

VIE DE LA CITE

>> De grands changements en vue dans les «poubelles»!

Le 4 octobre 2021, Tulle Agglo s'est engagée dans **un nouveau dispositif de collecte des déchets et assimilés** avec l'adoption du principe de la mise en œuvre de la tarification incitative.

Une réflexion a été menée à Seilhac en amont et au cours du conseil municipal du 17 février 2022.

Principaux points retenus :

- Principe de réduction des déchets jugé incontournable
- **Refus du système PAV** (Point d'Apport Volontaire) uniquement en raison des difficultés occasionnées pour tous les administrés et en particulier pour les personnes âgées ou handicapées à domicile (déplacements).
- Mise en place des PAV pratiquement impossible à réaliser (40 à 60 m2) en domaine public ou par achat de terrains par la commune ou conventionnement avec le privé.
- Incompatibilité avec l'idée de réduction des déplacements (besoin d'un véhicule pour aller au PAV).
- **Refus du système mixte porte à porte et PAV** : différence de traitement parmi les administrés.
- Coût de l'investissement (camions, containers...) entrainant une augmentation des taxes.
- Risque inévitable de dégradation de l'environnement par la multiplication des décharges sauvages.

Nos Propositions :

- Ramassage en porte à porte pour tous les habitants de Seilhac avec éventuellement des poubelles individuelles à puce et une taxe selon le nombre de relevés.
- Actions de pédagogie auprès des administrés de la part de Tulle Agglo.
- Incitation à la réduction des déchets à la source (fournisseurs) plutôt qu'en fin de chaîne.

Nous devons effectivement trier plus et mieux mais pour cela, il faut en donner les moyens à chaque foyer. Il est bien plus simple de sortir le bac stocké à domicile lorsqu'on le souhaite, que porter son sac au PAV, avec sa voiture.

Et le coût ? Tous les camions doivent être changés, les containers également, les PAV enterrés modifiés. Aucune étude ne nous a été présentée à ce jour. Instaurer l'incitativité est peut-être une bonne chose pour diminuer le volume de déchets grâce à un meilleur tri, plus de recyclage et de compostage, mais pas en dégradant un peu plus ce service pour lequel nous avons subi une augmentation de 31 % en 12 ans.

☛ *Beaucoup trop de zones d'ombre encore qui ne nous permettent pas de valider ce projet mené dans l'urgence, sans se soucier du bien être des utilisateurs. Un service public au rabais qui va nous coûter cher !*

>> Un Noël «féerique»....deux semaines avant le 25 décembre!

Messieurs les rennes étant confinés pour cause de pandémie, quelle ne fût pas notre surprise au soir du 11 décembre de voir notre cher père Noël faire une halte cocasse à Seilhac, charrié par l'écarlate 4L Trophy de l'association des trophistes corréziens ! Une marche aux lampions a permis un moment de partage très apprécié, après les restrictions de 2021 : petits et grands ont déambulé dans les rues, avec, en fond sonore, les chants de la chorale du CRMTL (Centre régional des musiques traditionnelles du Limousin). A cette occasion, une chasse aux rennes dissimulés dans les vitrines des magasins, à l'initiative des commerçants et artisans, avait été imaginée.

Afin de réussir ce week-end de "Seilhac fête Noël", et sous l'égide du Foyer rural, de nombreuses associations ont mis du cœur à l'ouvrage : l'association des JSP avec ses crêpes, le comité de jumelage Seilhac-Hilpoltstein avec son vin chaud, le foyer rural et sa buvette, ou encore Enjoy Seilhac concoctant tartiflette ou andouillette, tandis que la traditionnelle séance photo en compagnie du père Noel se tenait à Super U, organisée par l'APE pour soutenir les activités des écoliers.

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2022

Dans la maison des associations, Arts et Créations assurait le marché de Noël avec une quarantaine d'habitués ou nouveaux exposants offrant un large choix de cadeaux en tous genres, objets de décorations, produits du terroir, fabrications artisanales... Et pendant que les parents jouaient aux clients, les enfants assistaient à des lectures de contes de Noël proposés par la médiathèque.

Bravo au salon Maryline qui a remporté le concours de la plus belle vitrine de Noël ainsi qu'à M. et Mme Meyze, celui de la maison la mieux décorée.

Le bilan est donc positif, les visiteurs furent nombreux malgré toutes les contraintes sanitaires. Autour de ce marché et ses exposants qui sont le moteur de l'animation, nous tenterons chaque année de vous divertir par des activités innovantes, originales surtout pour les enfants.

>> L'été s'ra chaud ? On s'y prépare !

Avec l'amélioration de la situation sanitaire qui se profile **la municipalité a lancé la mise en place de sa programmation estivale** qui se traduira d'ici juin par la réalisation d'un dépliant.

Avec l'appui des associations, elle a dernièrement organisé la mise en route des habituelles manifestations : la fête de la musique, le 14 juillet, le festival de théâtre, les jeudis de l'été ainsi que le 15 août.

Portée par l'association Enjoy, la commune accueillera pour la première fois une «Color Run» au mois de juillet : un événement populaire ouvert à tous les coureurs souhaitant venir profiter d'un temps sportif (parcours de 5 km) et festif avec la célèbre poudre de couleur «holi» que l'on jette.

Après deux étés difficiles, la municipalité souhaite donc dynamiser son accueil, son attractivité et ses services pour ses administrés mais aussi pour les touristes qui apprécient les atouts de notre commune.

Il ne reste plus qu'à espérer que le soleil sera de la partie pour profiter pleinement des activités en place : marché d'été, basket en plein air, beach volley, beach soccer, concours de pétanque, wake board, pédalo et toutes les activités culturelles et sportives que les associations pourront vous proposer durant cet été 2022.

>> Focus sur les travaux 2022

Malgré un budget 2022 en repli par rapport aux autres années, notre projet pour améliorer votre cadre de vie avance. C'est ainsi que les panneaux de route et de rue pour l'adressage seront disponibles courant mars-avril. **L'équipement en défibrillateurs** dans le cadre d'une mise en conformité des salles de notre collectivité seront bientôt installés, quatre au total dans les établissements recevant du public (ERP). Nous équipons aussi **de détecteurs de CO_2** (lutte contre la Covid-19) toutes les salles de classes, dortoirs et salles de la garderie ,15 au total.

Pour les travaux les plus importants, citons l'éclairage public allée des Iris, l'aménagement du carrefour des «Gouttettes», l'aménagement de la «route des Monédières». Ces deux chantiers sont une demande des riverains pour des problèmes de sécurité routière.

Certains achats indispensables à la bonne marche de notre service technique ont été effectués, notamment l'achat d'un nouveau véhicule d'occasion utilitaire 4x4.

Enfin des travaux importants sur notre patrimoine bâti : la réhabilitation de l'électricité de la maison de «l'automne Seilhacois», la réfection d'une classe à l'école primaire et enfin la pose d'un bac de dégraissage à la Guinguette au lac.

Quant à la voirie, nous attendons les propositions de Tulle Agglo pour la programmation 2022.

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2022

>> L'école encore perturbée… fait face grâce au «collectif» !

Les familles, les enseignants ou la mairie, tous espèrent dans un avenir le plus proche possible, la fin définitive des contaminations.

En effet, depuis janvier encore, nombre de perturbations ont bousculé le système éducatif : multiplication des tests, classes provisoirement fermées, services cantine-garderie en difficulté, baisse de fréquentation à l'accueil de loisirs.

Il convient de reconnaître à cet effet la mobilisation en continu des responsables : directeur d'école, enseignants, personnel des écoles, garderie, ALSH et agents administratifs, ainsi qu'élus, pour faire face à tous les aléas ponctuels et imprévisibles.

Dans ce même contexte, **la mairie a équipé chaque salle de l'école et de l'ALSH de capteurs CO_2** qui déterminent la nécessité d'aérer, ce qui, espérons-le, régularisera les charges de chauffage en évitant les ouvertures non nécessaires.

En outre, le budget 2022 prévoit la réfection totale de la classe de CE2 ainsi que l'achat d'un dernier TBI (tableau blanc interactif), afin que chaque classe soit équipée.

La commission enfance réunie le 19 février 2022 a permis enfin d'effectuer une visite de tous les locaux, et chacun a constaté un état général satisfaisant de l'école.

Des vacances (presque) normales à l'ALSH

Les vacances de février se sont déroulées presque normalement malgré quelques défections dues au contexte sanitaire, les enfants ont apprécié les animations basées sur le carnaval et la ferme avec des sorties correspondant aux thèmes.

Un des projets consiste à embellir les locaux avec le concours des enfants, ce qui a déjà commencé dans la salle de restauration, avec une certaine réussite.

>> Du (re)nouveau au jumelage…

2021 a vu un changement à la présidence du jumelage : après 20 années à la tête de l'association, Marie-Paule Vergne a souhaité prendre du recul. Nous souhaitons lui rendre hommage pour tout le travail accompli avec dévouement et passion, pour toutes ces années à tisser des liens et à développer des échanges avec nos amis franconiens.

Merci Marie-Paule… et bonne retraite !

Les statuts du jumelage Seilhac / Hilpoltstein ayant été mis à jour l'an passé, le samedi 26 février 2022, **Marc Géraudie**, maire de Seilhac, et **Jean-Marie Tronche**, nouveau président du jumelage ont signé la nouvelle convention liant la commune au jumelage.

>> Le marché dominical perd l'un de ses fidèles…

Alain, l'épicier italien a pris sa retraite et dit adieu au marché du dimanche matin seilhacois après 26 années de présence.

«Je suis arrivé en 1996, il y avait trois bancs de commerçants et c'est un ami fromager, Maurice, qui m'a conseillé de venir m'installer ici. Dès le premier dimanche, mon étal a fonctionné» se souvient-il.

Lasagnes, pâtes fraîches réalisées dans son laboratoire de Malemort mais aussi son étal de charcuteries et fromages italiens auront ravi les habitués du marché.

«Seilhac est un marché de proximité où j'étais plus disponible pour mes clients. *J'avais l'impression de venir voir la famille à la différence des autres marchés où j'intervenais. Je tiens particulièrement à remercier Jeannette qui a toujours été là depuis mon arrivée sur Seilhac, la municipalité qui a développé ce marché et bien entendu tous mes clients.»*

26 ans de bons et loyaux services sur notre marché qui se poursuivront maintenant avec Gregory, le repreneur de l'étal d'Alain.

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2022

>> Le couple Besse cède sa boulangerie… en assurant sa continuité

Après un quart de siècle de travail ininterrompu, Jacques et Anne Besse prennent leur retraite. Un tel bail dans un métier où il ne faut pas ménager sa peine mérite d'être salué.

Ce commerce du bourg frise le demi-siècle pour le couple. Lui était déjà en «fonction» dans l'ancienne boulangerie «Guillaumie» depuis 1976, elle, était assureur sur Treignac.

En juin 1997, elle décide de sauter le pas et avec son mari ils reprennent le commerce à leur compte : des années d'investissements et de dynamisme autant dans leur travail que dans l'animation de l'association des commerçants de la commune.

Comme un symbole, c'est **Francis Guenot**, salarié depuis 24 ans pour Jacques et Anne Besse, qui prend le relais avec sa compagne **Christine Joye**. L'histoire se poursuit. Bienvenue à eux.

>> Les sentiers de randonnées s'affichent !

Bien avant le printemps, **les sentiers ont vu fleurir des panneaux jaune et noir, aux couleurs des associations de Seilhac,** distribuant parcimonieusement les villages ou sites à proximité.

Cette première approche permettra de randonner sur le territoire seilhacois. Elle sera complétée par d'autres panneaux sur des chemins moins connus mais pour autant publics et accessibles afin de couvrir toute la commune.

Des panneaux de découverte et d'information présentant des sites remarquables, historiques, la faune ou la flore seront installés ultérieurement.

Les descriptifs des chemins PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) présents sur le site de la commune, font actuellement l'objet d'une mise à jour. Des QR codes seront apposés sur des panneaux pour suivre l'itinéraire choisi.

>> «Festival de Théâtre à Seilhac»… édition VII… déjà !

L'association Le Brezou a pu en 2021 relancer le festival de théâtre à Seilhac après une année blanche. Malgré les restrictions dues à la Covid-19, l'implication des bénévoles et des services techniques municipaux a permis que cet événement soit une belle réussite. Hors festival, en partenariat avec l'Empreinte et la mairie ont été organisés deux spectacles pour les enfants. Pour 2022, **le programme du festival qui aura lieu du 5 au 7 août** est bouclé avec en supplément l'intégration d'activités proposées par la médiathèque de Seilhac.

>> Une nouvelle figure autour de nos étangs

Bruno Boulègue, garde-pêche depuis de nombreuses années, a décidé de se retirer, merci à lui pour le travail accompli et son expertise piscicole de nos étangs.

C'est un autre passionné carpiste, **Vincent Husson**, qui a accepté **d'être notre nouveau garde-pêche municipal.** Nous lui souhaitons la bienvenue.

>> A l'attention des séniors !

La médiathèque propose, en liaison avec la commission séniors, **un service de prêts de livres et revues à domicile**. Si vous êtes intéressés et rencontrez des difficultés de déplacements - même temporaires – vous pouvez vous rapprocher de la mairie qui vous mettra en relation avec le service concerné.

La Covid-19 et ses protocoles de prévention ne nous ont pas permis de réunir les «séniors», comme tous les ans, pour **un après-midi récréatif.**
Nous avons donc décidé de maintenir cette manifestation qui se déroulera :

Le samedi 21 mai 2022 de 15 h à 19 h
Salle des associations

De plus, n'ayant pas pu organiser de vœux depuis deux ans, **nous convions toute la population** à venir passer un moment convivial **à la salle des associations à partir de 19 h**. Vous pourrez échanger avec vos élus autour d'un verre et au son de l'orchestre de Mathieu Martinie. Nous vous souhaitons nombreux !

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2022

ZOOM SUR...

>> LE MOT DE L'OPPOSITION

Seilhacoises, Seilhacois,

Nous vous espérons en bonne santé pour débuter cette nouvelle année qui pour une commune est également synonyme de nouveaux budgets. Une nouvelle fois nous nous abstenons au vote du budget principal ainsi que des budgets annexes. Non pas par principe, mais suite à une réflexion et à un positionnement assumé.
En effet, pour équilibrer le budget principal, l'équipe majoritaire décide d'actionner le levier des impôts pour espérer un excédent de fonctionnement capable de couvrir le remboursement du capital des emprunts, ce qui est indispensable pour la pérennité des budgets ! Il faut tout de même souligner que si nous étions aux responsabilités, nous aurions subi de la même manière ces baisses de recettes.
Néanmoins, l'équilibre du résultat de la section de fonctionnement ne peut pas tenir qu'avec une augmentation d'impôts ! Pour l'avenir, il est nécessaire de réaliser des économies de fonctionnement notamment sur les charges de personnel, si nous ne voulons pas avoir à faire des hausses d'impôts à répétition dans les années à venir ! A noter que deux départs en retraite sont prévus d'ici deux ans ; pourquoi ne pas utiliser ce levier ?
En outre, nous souhaitions vous remercier pour vos nombreux retours positifs et vos encouragements suite à la distribution de nos vœux pour cette nouvelle année.
Bien à vous,

Les élus de la liste «Seilhac Avec Vous»
Sabrina Pouget, Alexandra Certain, Pierre Fourches et Charles Orlianges

Nous reprenons cette année la publication au mois de juin d'un agenda regroupant l'ensemble des manifestations estivales 2022.

>> BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

CT Rénovation 19 ☛ Carlos Tavares
26 Rue de Montargis - Tél : 07 77 84 19 52
Mél : ctrenovation19@gmail.com

Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.

>> BILLET DE (BONNE) HUMEUR

Jean-Luc CHAMBRAS (Élu en 2020)

Cela fait 30 ans que j'ai choisi de m'installer en Corrèze, suite à une opportunité professionnelle et ainsi quitter la région parisienne pour un cadre de vie beaucoup plus agréable. Pourquoi Seilhac me direz- vous ? Tout simplement, c'est une petite ville où il fait bon vivre avec famille et enfants, tous les besoins et services sont réunis. Dès mon arrivée à Seilhac, je me suis impliqué dans la vie associative et politique locale.

L'équipe municipale mène à bien les projets avec enthousiasme. Je me suis investi dans deux commissions municipales dans lesquelles il est possible de s'exprimer, d'échanger, de confronter des idées et travailler pour l'intérêt de tous.

En complément de l'action municipale, je suis aussi trésorier de l'ICA (Instance de coordination de l'autonomie) du canton de Seilhac qui intervient chez nos ainés.

Ayant assisté à des réunions sur l'évolution du service collecte des déchets de l'Agglo de Tulle, je constate que ce qui est annoncé devant les élus n'est pas respecté. Cette manière de faire pourrait en démotiver plus d'un, mais finalement ne fait que renforcer mon idée qu'il faut continuer de participer aux commissions de l'Agglo pour tenter d'être écouté et faire progresser ses points de vue dans l'intérêt général des Seilhacoises et Seilhacois.

>> COMMAVILLE… C'EST REPARTI !

Après une trop longue période de bug informatique, notre application est de nouveau en place et opérationnelle. **Télécharger cette appli sur vos smartphones** pour être au fait de l'actualité et des informations communales urgentes.

RAPPEL

Dates des prochaines élections :
Présidentielles ☛ Dimanches 10 & 24 avril 2022
Législatives ☛ Dimanches 12 & 19 juin 2022
A la Maison des associations

Retrouvez toutes les informations et actualités sur le site de la commune :
www.ville-seilhac.com
Et sur la page Facebook "mairie de Seilhac"

Commune de Seilhac/Bulletin d'information **avril/mai/juin 2022.**
Mairie de Seilhac - 4 av. Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.
Directeur de la publication : Marc Géraudie. - Imprimé par Maugein imprimeurs 19000 Tulle.